

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 26 mars 2021 de 8 heures 30 à 11 heures 30

Observations de M⁽¹⁾

N°1 - observations orales qui feront l'objet d'un complément écrit. M. Lacave Association Onthez Nautique

- Au niveau de la fiche n°eue droite :
 - dans le cahier des prescriptions architecturales est mentionné un parking qu'on ne retrouve pas sur les plans du permis d'aménagement, résultant PA12. Ce parking pourrait être utile pour profiter de l'espace d'aménagement.
 - il est prévu de créer une 'réserve de biodiversité', et aussi une zone de plantations expérimentales. On ne retrouve pas dans le dossier mis à l'enquête d'application sur l'aménagement précis (type de végétation, hauban ...)
- Le périmètre du projet d'aménagement comprend l'île du Pesquie (cf PA 1.1, PA 1.2, PA 1.3). Aucun projet d'aménagement n'est explicité sur les documents fournis. L'île n'apparaît plus sur les plans d'aménagement et de renaturation. (PA 4.3, PA 4.2).
- Il y a une interrogation sur la continuité cyclable et piétonne vers le lac de Biéon. Le Plan PA 2.2 ne le prévoit pas. Une réflexion à ce sujet pourrait être utile par rapport aux projets à venir, et à la continuité visant la mobilité douce.
- Dans le dossier de plan A3, la pièce PA 2.2, sont mentionnés des équipements à usage collectif et sportif qu'on ne retrouve pas sur les plans.

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.